

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse  
**Herausgeber:** Schweizerischer Forstverein  
**Band:** 146 (1995)  
**Heft:** 2  
  
**Rubrik:** Mitteilungen = Communications

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **La notion de durabilité dans la gestion des ressources naturelles: un compte rendu de discussion<sup>1</sup>**

Par *Pascal Schneider* et *Jean-Pierre Sorg*

*Keywords:* sustainability, environmental policy, developing countries, Rio Earth Summit.

FDK 61:97: UDK 330.15: 327.1

Le thème du colloque a été choisi de façon suffisamment large pour que des conférenciers issus de divers horizons et au bénéfice d'expériences variées apportent sur le sujet des éclairages différents et complémentaires. Cette diversité s'est naturellement aussi exprimée lors de la discussion. Le but ici n'est pas de reproduire de façon exhaustive les propos exprimés mais d'en esquisser les éléments les plus importants.

### **Durabilité et subventions**

Le débat consacré à Rio au projet de convention sur la forêt, un texte qui n'a finalement pas été adopté lors du sommet de la Terre, a montré que le concept de gestion durable doit être appliqué à toutes les forêts du monde, qu'elles soient du «Sud» ou du «Nord». La pratique des subventions qui caractérise une grande partie des activités forestières dans notre pays n'est pas compatible avec l'exigence de *durabilité économique* à long terme, car elle induit une distorsion du marché défavorable aux pays du Sud qui n'ont pas les moyens d'y recourir dans une même mesure. Cette pratique n'est toutefois pas contraire à la notion de *durabilité écologique*.

En cause dans le débat, les subventions n'en sont pas moins nécessaires tant que le bois ne sera pas concurrentiel face à d'autres matériaux de construction et face aux énergies fossiles. Il en découle qu'une imposition plus forte des énergies non renouvelables serait de nature à favoriser de façon décisive la gestion durable des ressources naturelles.

<sup>1</sup> Discussion tenue dans le cadre du colloque «Walderhaltung und Waldbewirtschaftung im Umfeld des Erdgipfels von Rio», à l'EPFZ le 24 janvier 1994.

## **Ressources naturelles et ressources construites**

On voit ainsi apparaître deux concepts déterminants, qui ont fortement marqué la discussion. Il y a tout d'abord celui de *ressource naturelle* auquel est liée, à l'exemple de l'air que l'on respire, l'idée de libre disposition, de libre accès. Les écosystèmes forestiers, dont la création ou l'existence doivent souvent relativement peu à l'homme (en comparaison avec l'agriculture par exemple) souffrent de cet amalgame étonnant. D'où l'idée de considérer les forêts plutôt comme des *ressources construites* pour lesquelles tout prélèvement nécessiterait une contrepartie.

## **Durabilité à différents niveaux de planification et d'action**

Second concept à avoir marqué la discussion: celui de *durabilité*, dont les contours restent flous et la consistance élastique malgré de nombreuses tentatives de définition, au point que des courants de pensée fort différents y trouvent leur compte. A ce sujet, la stratégie globale esquissée à Rio doit impérativement se concrétiser dans le cadre d'actions locales. L'objectif des conférences internationales n'est pas de définir des directives d'application, mais de proposer des cadres d'action issus d'une vision globale. La diversité des pays et des communautés locales est telle que les contributions respectives à la gestion durable des ressources se caractériseront par une extrême diversité. Les expériences acquises dans notre pays pourront constituer des contributions intéressantes à la recherche de solutions. Un modèle ne saurait cependant être adapté hors de son contexte spécifique sans que de réelles précautions ne soient prises.

Entre l'approche globale maximale à l'échelle planétaire et les actions locales concrètes, de nombreux niveaux intermédiaires de planification devront être prévus. Ces derniers permettront de concrétiser la vision planétaire, de lui conférer des vertus plus spécifiques et pratiques tout en conservant des attributs globaux et intégrés pour les niveaux inférieurs. Chacun des éléments constitutifs d'une telle planification n'exprimera totalement sa valeur que dans la mesure où il s'intégrera dans la hiérarchie. La dualité de l'approche – globale et locale – n'exprime pas une contradiction, mais bien une complémentarité.

## **L'Etat et les communautés locales**

La nécessité de prendre en compte les engagements internationaux contractés par la Confédération peut être ressentie en Suisse comme une mainmise de l'Etat sur les prérogatives cantonales et communales, comme une sorte de totalitarisme écologique. Le rôle des Etats est d'encourager la gestion durable des ressources, d'en définir les conditions cadres et non d'intervenir au niveau de l'action par des mesures contraignantes. Il est toutefois permis de douter que cela soit suffisant. Car l'approche locale de la gestion des ressources naturelles ne peut suffire, à elle seule, à garantir la durabilité. Plus encore: la possibilité de garantir la durabilité d'une manière générale est même contestée.

La nostalgie des systèmes socio-économiques traditionnels, particulièrement dans le Sud, ne doit pas masquer les limites de la tradition. Car les systèmes ancestraux connaissent forcément des processus d'adaptation conditionnés par l'évolution de l'environnement naturel (disponibilité des ressources), socio-économique (croissance démographique, droit foncier, relations humaines) et politique (pouvoir de décision de la population urbanisée).

Les systèmes traditionnels constituent des bases de référence essentielles, mais non pas immuables. Il est illusoire, avant que d'entreprendre quelque action que ce soit, de vouloir redessiner les systèmes socio-économiques. De même, il est risqué d'attendre des restructurations profondes avant d'agir. L'évolution ne sera possible que si la responsabilité de la gestion des ressources est attribuée aux communautés locales, ce qui implique nécessairement l'accès au pouvoir, notamment à la propriété foncière. En résumé, il faut décentraliser les processus de prise de décision, rapprocher le pouvoir des communautés locales pour favoriser une vision plus pragmatique des problèmes. Le vocable «local» doit être pris dans une acception large, c'est-à-dire différenciée en fonction de la diversité sociale, politique et écologique du milieu.

### **En guise de conclusion**

La conférence de Rio a le grand mérite – un mérite historique dit-on – d'avoir abordé la gestion des ressources naturelles à l'échelle de la planète. Plusieurs accords y ont été conclus. Il est toutefois regrettable qu'aucun accord contraignant n'ait été signé. Le bilan, certes globalement positif, représente une incitation à poursuivre les efforts entrepris.

Il ne fait aucun doute qu'une approche différenciée des problèmes s'impose. L'hétérogénéité omniprésente des situations incite à soutenir et à entreprendre des actions locales adaptées à la diversité des conditions spécifiques, dans un cadre cohérent au niveau régional et à l'échelle planétaire. La cohérence dans l'action représente un défi majeur qui se heurte, au plan du concept, aux difficultés rencontrées à définir la durabilité. Il faut espérer que ce terme ne disparaisse pas rapidement du débat faute d'avoir été défini de façon réaliste, donc applicable.

Le chemin menant à une gestion globalement durable des ressources naturelles, donc aussi de la forêt, sera long et complexe. La question de la légitimité des aspirations des nantis de ce monde par rapport au reste de la planète demeure, quant à elle, entière.